



## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

### Semaine du 8 janvier 2024

#### EN RÉSUMÉ

- **La création d'un grand ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités** constitue l'une des principales innovations du nouveau gouvernement.
- **Une profonde modification pour le secteur social** avec la nomination de **Mme Catherine VAUTRIN**, ancienne de LR, qui occupe désormais la 3<sup>ème</sup> place dans l'ordre protocolaire, **en tant que Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, qui occupe la 3<sup>ème</sup> place dans l'ordre protocolaire.**
- **Mme Agnès PANNIER-RUNACHER** devrait être nommée, quant à elle, **ministre déléguée à la Santé.**

#### Nominations

**M. Jean-Pierre VIOLA**, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien collaborateur de Mme Catherine TRAUTMANN Rue de Valois, a été nommé secrétaire général de la commission des comptes de la sécurité sociale.

**Mme Cécile LAMBERT**, administratrice de l'Etat, ancienne secrétaire générale de la Haute autorité de santé (HAS), ancienne collaboratrice de Mme Marisol TOURAINE au ministère des Affaires sociales et de la Santé et de Mme Ségolène NEUVILLE au secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, est renouvelée dans ses fonctions de cheffe de service, adjointe à la directrice générale de l'offre de soins, au ministère des Solidarités et de la Santé, qu'elle assume depuis janvier 2021.

**Mme Cécile TAGLIANA**, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ancienne collaboratrice de M. Manuel VALLS à Matignon, a été nommée directrice générale adjointe de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

**Mme Charlotte GALLAND**, administratrice de l'Etat, jusqu'alors conseillère technique solidarités, égalité homme femme et lutte contre les discriminations au cabinet de Mme Elisabeth BORNE à Matignon, ancienne directrice adjointe du cabinet de Mme Aurore BERGE au ministère des Familles et des Solidarités, est nommée conseillère solidarités, égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations. Elle remplace Mme Sarah SAUNERON, administratrice de l'Etat, qui occupa ces fonctions à l'Élysée et à Matignon de juin 2022 à décembre dernier, nommée directrice générale adjointe de la santé au ministère de la Santé et de la Prévention.

#### INFOS ET CHIFFRES CLÉS

- **HAS/endométriose** : L'évaluation du texte salivaire de détection de l'endométriose, développé par la biotech lyonnaise Ziwig et baptisé Endotest, par la Haute autorité de santé a mis en évidence une précision diagnostique de 95 % pour ce test qu'elle juge "prometteur" et "novateur". En conséquence, elle propose dans un premier temps un accès précoce, via un forfait dit "innovation". Une prise en charge "conditionnée" à la participation à de nouvelles études, qui permettront, elles, de statuer ou non en faveur d'un remboursement pérenne. Concrètement, si l'avis de la HAS est suivi par le gouvernement, des femmes de plus de 18 ans, pour lesquelles une endométriose est "fortement suspectée", pourront réaliser gratuitement ce test.
- **Projet de loi constitutionnelle / IVG** : Deux sujets sensibles feront l'objet de projets de loi constitutionnelle, dont l'examen devra à chaque fois être mené tambour battant, dont un relatif à la liberté de recourir à l'IVG, qui devrait être soumis au Parlement réuni en Congrès dès le 5 mars.
- **Réforme de l'AME** : M. Gérard LARCHER a ajouté à l'attention du nouveau Premier ministre "attendre que le gouvernement respecte l'engagement qu'il a pris auprès de moi de réformer l'aide médicale d'Etat" (AME) – écartant ainsi l'hypothèse que la promesse faite par Mme Elisabeth BORNE la liait exclusivement. "Je n'ai qu'un reproche à lui faire c'est qu'elle n'a pas tenu compte des travaux du Parlement et notamment du Sénat", a toutefois poursuivi à son encontre le sénateur des Yvelines. Il a enfin "souhaité bonne chance" à M. ATTAL, l'enjoignant à "arrêter les annonces, les discours" pour "passer aux actes" : "enfin hiérarchiser et fixer des objectifs, des priorités et un calendrier : l'éducation, la santé, le logement, la décentralisation" – cette dernière étant la "seule réponse à cette tentation permanente du chef de l'Etat qui a beaucoup de mal avec le Parlement".

#### Calendrier parlementaire

**17 janvier** – Questions au gouvernement sur le thème : « L'état de la psychiatrie en France » (inscription à la demande du groupe LR) à l'Assemblée.

**17 janvier** - Arrivée de la PPL Bien Vieillir en commission au Sénat

- Discussion en séance publique les 30, 31, 1<sup>er</sup> et 6 février 2024